

PREFECTURE DE L'AVEYRON
DIRECTION
DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Arrêté N° 95-3542 du 12 décembre 1995

BUREAU DES RELATIONS INTERSERVICES

Objet : Inscription sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques.

DA/MJC

LE PREFET DE L'AVEYRON

*Chevalier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,*

VU la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la dite loi ;

VU le décret n° 94-83 du 19 janvier 1994 relatif à la composition de la commission départementale des objets mobiliers et de la commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique modifiant le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 susvisé ;

VU l'avis émis par la commission départementale des objets mobiliers lors de sa réunion du 20 novembre 1995 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1 - Les objets mobiliers désignés sur la liste annexée au présent arrêté sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques.

Article 2 - Le Secrétaire Général de la Préfecture, les maires d'Aurelle-Verlac, Bertholène, Brommat, La Cavalerie, Gaillac-d'Aveyron, Lapanouse-de-Séverac, Palmas, Roussennac, Saint-Affrique, Saint-Côme-d'Olt, Saint-Izaire, Saint-Martin-de-Lenne, Saint-Saturnin-de-Lenne, Séverac-le-Château, Taussac, Vimenet et le Directeur de l'hôpital de Villefranche-de-Rouergue, propriétaire de la chartreuse Saint-Sauveur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée :

- au Ministre de la Culture,
- au Directeur régional des Affaires Culturelles,
- au Conservateur du patrimoine, chargé de mission d'inspection des monuments historiques pour les objets mobiliers du département de l'Aveyron,

.../...

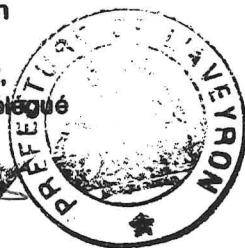
- au Conservateur régional des Monuments Historiques,
 - au Conservateur régional de l'inventaire général,
 - au Conservateur des Antiquités et objets d'Art de l'Aveyron,
 - au Directeur des Archives départementales,
 - à l'Architecte des Bâtiments de France,
 - au Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Aveyron,
 - au Directeur départemental de la Sécurité Publique de l'Aveyron,
 - au Sous-Préfet de Millau,
 - au Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue
- et qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Rodez, le 12 décembre 1995

Le Préfet,
Pour le Préfet
et par délégation
Le Sous-Préfet

Pour ampliation
Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le chef de bureau délégué

G. ALARY



P. BERGES

PREFECTURE DE L'AVEYRON

DIRECTION
DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

RELATIONS INTERSERVICES

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Madame Dominique ANGLADE

☎ : 65-73-44-78

DA/MJC

**ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL
N° 95-3542 du 12 DECEMBRE 1995**

Liste des objets mobiliers inscrits sur l'inventaire supplémentaire
à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques

- 1/1800/1462 **AURELLE-VERLAC, Eglise**
- Statue de la Vierge et l'Enfant XVIIe siècle
- 1/1800/1463 - Statue de la Vierge et l'Enfant, Vestige archéologique
- 1/1800/1464 **BERTHOLENE, Eglise d'Ayrinhac**
1/1466 - Retable du maître-autel, chaire à prêcher, haut-relief de St-Roch, bois peint et doré, XVIIIe siècle
- 1/1800/1467 - Tabernacle, bois peint, statue de la Vierge à l'Enfant bois doré fin XVIIIe siècle
- 1/1800/1468 **BROMMAT, Eglise de Cussac**
- Statue de la Vierge et l'Enfant, , XVIIe-XVIIIe siècle
- 1/1800/1469 **LA CAVALERIE, Eglise paroissiale**
- Statue de Saint-Roch, bois doré XIXe siècle
- 1/1800/1470 **GAILLAC-D'AVEYRON, Eglise de Gagnac**
- Retable latéral de St-Sébastien et son tableau, huile sur toile, XVIIIe siècle
- 1/1800/1471 **LAPANOUSE-DE-SEVERAC, Eglise de Cornuéjols**
- Retable du maître-autel et sa toile, XIXe siècle
- 1/1800/1472 - Quatre chandeliers, bronze doré, XVIIIe siècle
- 1/1800/1473 **PALMAS, Eglise paroissiale**
- Retable latéral de la Vierge, avec toile de l'Assomption, XVIIIe siècle
- 1/1800/1474 **ROUSSENNAC, Eglise**
- La Crucifixion, toile signée de Romain Laporte, XIXe siècle
- 1/1800/1475 **SAINT-AFFRIQUE, Eglise de Bournac**
- Retable et toile de St-Louis de Gonzague, XIXe siècle

.../...

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Suite de l'annexe à l'arrêté préfectoral
n° 95-3542 du 12 décembre 1995

SAINT-COME-D'OLT, Eglise paroissiale

1/1200/1476 - Autel, tabernacle et retable latéral de la Passion, avec toile de la Descente de Croix et statue d'un groupe de Pitié, XVIIIe siècle

SAINT-COME-D'OLT, Chapelle des Pénitents

1/1200/1477 - Toiles de l'Annonciation, de la Crucifixion, du Don du Rosaire, de St-Côme et St-Damien, XVIIIe- XIXe siècle

1/1200/1478 - Statue d'un personnage féminin en bois doré, non identifié, XVIIIe siècle

SAINT-IZAIRE, Chapelle de la Vierge

1/1200/1479 - Autel, tabernacle et statue de la Vierge et l'Enfant, bois peint et doré, XVIIIe-XIXe siècle

SAINT-MARTIN-DE-LENNE, Eglise paroissiale

1/1200/1480 - St-Martin, huile sur toile XIXe siècle

SAINT-SATURNIN-DE-LENNE, Eglise paroissiale

1/1200/1481 - Croix de procession, argent, début XIXe siècle

1/1200/1482 - Crucifix pédiculé, ivoire et bois doré, XVIIIe - XIXe siècle

SEVERAC-LE-CHATEAU, Eglise de Saint-Dalmazy

1/1200/1483 - Statue de la Vierge et l'Enfant, bois doré, XVIIIe siècle

TAUSSAC, Notre-Dame-de-Lez

1/1200/1484 - Statue de la Vierge et de l'Enfant, XVIIe-XVIIIe siècle

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, Chartreuse

1/1200/1485 - Sept toiles représentant des copies agrandies des sacrements de Nicolas Poussin (série Chantelou), début XVIIIe siècle

VIMENET, Eglise paroissiale

1/1200/1486 - Retable de St-Eutrope et St-Roch, haut-relief peint et doré, XVIIIe siècle

Fait à Rodez, le 12 décembre 1995

Le Préfet,
Pour le Préfet
et par délégation
Le Sous-Préfet

Pour ampliation
Le Préfet,
Pour le Préfet
Le chef de bureau délégué

G. ALARY



P. BERGES